

DEMANDE DE LOCATION DE LA SALLE DU SPORTING

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :@.....

Désire louer la salle du Sporting du :/...../..... àh.....

Nature de la manifestation :

Nombre de personnes :

Prix :€ (les chèques sont à régler à l'ordre du Trésor Public)

Un chèque de caution de€ devra être versé lors de la prise des clés.

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la salle des fêtes située :

- Le locataire devra souscrire une assurance en responsabilité civile et remettra une copie de son attestation
- La responsabilité du locataire pourra être recherchée en cas de préjudice
- Le locataire prend en charge le mobilier contenu dans la salle et en est pécuniairement responsable en cas de dégradation, casse, perte ou vol
- Pour la remise des clés, téléphoner à la Mairie au 05/56/27/05/31 afin de fixer un rendez-vous
- Les véhicules devront respecter le stationnement
- Les sols devront être balayés et lavés correctement. Les sanitaires seront lavés et désinfectés. L'évier, les réfrigérateurs laissés propres. Les tables devront être lavées et rangées.
- Tous les déchets seront mis dans des sacs poubelles fermés et déposés dans les conteneurs
- Les cartons propres seront déposés dans les bacs verts
- Les bouteilles en verre seront déposées dans les conteneurs destinés au verre
- Il ne faut rien fixer au mur avec scotch, clous ou punaises. Pour ne pas détériorer le papier et les plaques du plafond.
- Tout dysfonctionnement du système de chauffage devra être signalé
- Il est interdit de fumer dans la salle
- A partir de 1 heure du matin, les sonos ou autorise diffuseurs de musique seront réduits
- En cas de perte de la clé, celle-ci sera facturée ainsi que la serrure de rechange
- Mesures de sécurité : l'organisateur déclare avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Il déclare notamment avoir pris bonne note des dispositifs d'alarme et des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que des voies d'évacuation. Une personne formée à la sécurité incendie sera désignée. Elle s'engage à assurer une présence effective durant la manifestation.

Fait à..... le.....